

3

FÉVRIER 2019

regard

LA LETTRE D'INFORMATION DE L'ARACT BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

L'amélioration des conditions de travail,
un levier de performance

ÉDITO

2019, l'année de la qualité de vie au travail

Même si la période des vœux est déjà loin, l'équipe de l'Aract vous souhaite une année 2019 pleine de QVT !

Au-delà des multiples définitions et des nombreux champs couverts par cette thématique, nous sommes persuadés qu'il existe un lien indéfectible entre la QVT, la santé des salariés et la performance économique et sociale. Cette équation doit être pleinement intégrée dans le projet stratégique des entreprises en favorisant un dialogue social de qualité.

Nous vous proposons dans cette nouvelle lettre d'information de découvrir différentes actions QVT portées par l'Aract BFC : la mise en place de démarches au sein des Ehpad de notre territoire ; l'intégration du facteur humain dans les projets de transformation ; l'entreprise libérée, un terreau fertile à la QVT ou encore la place de la prévention primaire au service de la qualité de vie et de l'épanouissement au travail.

Enfin, je profite de cet édito pour lancer la mobilisation autour de la **Semaine pour la Qualité de Vie au Travail** du réseau Anact-Aract 2019 qui se tiendra du **17 au 21 juin** sous l'intitulé « **Vous avez dit performance(s) ?** ». Rendez-vous en juin pour de belles manifestations autour de ce thème.

Emmanuel Estrat
Directeur

du côté **DES PARTENAIRES**

La QVT dans les Ehpad : et si on progressait ensemble ?

Le regard de Caroline Guillin
Responsable « pilotage de la politique régionale
médico-sociale » ARS BFC

du côté **DES ENTREPRISES**

Industrie du futur, une opportunité
de réussir les changements

Guyon Villemagne
entreprise libérée,
terreau fertile à la QVT

FOCUS

Adomiprev
prévention des risques professionnels
pour les acteurs du domicile

QUOI DE NEUF ?

LA QVT DANS LES EHPAD : et si on progressait ensemble ?

Le projet « Cluster Qualité de Vie au Travail » à destination des Ehpad* s'inscrit au cœur d'une stratégie nationale qui vise à favoriser la qualité de vie au travail dans les établissements sociaux ou médico-sociaux. Il est le fruit en Bourgogne-Franche-Comté d'un partenariat conclu entre l'Agence Régionale de Santé et l'Aract pour mettre en place cinq clusters QVT en 2019-2020.



Le projet « Cluster QVT » a pour objectifs de promouvoir la qualité de vie au travail et d'accompagner les Ehpad dans la mise en place de leurs démarches, d'apporter de la méthode et des outils aux acteurs de l'entreprise, de faire émerger des innovations organisationnelles, et enfin de diffuser les bonnes pratiques issues des accompagnements réalisés auprès des établissements.

La démarche qualité de vie au travail remet au cœur des politiques et des projets d'établissements la question

du travail et de son organisation, tout en favorisant le dialogue social. Expérimentale et apprenante, elle favorise également le partage d'expériences entre les participants lors des sessions collectives.

Les clusters départementaux, organisés en cinq journées collectives, porteront sur la construction d'un état des lieux à partir de repères sur la QVT, l'expérimentation de démarches internes, leur évaluation et leur pérennisation. Cette animation sera complétée par quatre demi-journées d'accompagnement individuel par établissement.

Cette année, les trois premiers clusters ont démarré en janvier et février dans le Territoire de Belfort, le Doubs et la Côte d'Or, avec six Ehpad par groupe. Deux autres clusters débuteront leurs travaux en juin, pour les départements de Haute-Saône et Saône-et-Loire.

Des places sont encore disponibles sur ces territoires pour les Ehpad intéressés par la démarche.

* Ehpad : Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes



LE REGARD de Caroline Guillin

Responsable du département « Pilotage de la politique régionale médico-sociale »
Agence Régionale de Santé de Bourgogne-Franche-Comté

Selon vous, de quelle manière la QVT peut-elle améliorer la performance et les conditions de travail en Ehpad ?

Le secteur médico-social a connu de profondes mutations ces quinze dernières années. Ces mutations ont aujourd'hui un impact sur la qualité de vie au travail ressentie par les professionnels, et notamment en Ehpad.

Les signaux d'alerte par rapport aux difficultés de ces professionnels se multiplient : augmentation de l'absentéisme, sinistralité élevée, taux de rotation important, déficit d'attractivité des métiers, nuisent à la performance de l'organisation.

Renforcer la qualité de vie au travail permet à long terme de prévenir l'épuisement et d'éviter les maladies professionnelles. Dans un contexte de pénurie des professionnels, c'est aussi un réel vecteur d'attractivité pour les Ehpad.

« Un salarié épanoui, c'est une personne qui s'investit ! »

Rendre visible et structurante une politique de qualité de vie au travail, créer un engagement plus fort des salariés, ne doivent pas être des priorités supplémentaires, mais bien la priorité centrale, en tant que facteur d'innovation et de performance.

Un salarié épanoui, c'est une personne qui s'investit ! Et un collaborateur qui s'investit, c'est un collaborateur plus performant ! Si l'on considère la performance comme la capacité à proposer le meilleur accompagnement aux personnes accueillies, au meilleur coût pour la société, alors tout le monde est gagnant. C'est pourquoi l'incitation des établissements à développer des dynamiques de qualité de vie est un des objectifs du Projet Régional de Santé 2018-2028 de l'ARS BFC en déclinaison de la stratégie nationale.

INDUSTRIE DU FUTUR

Une opportunité de réussir les changements

Les évolutions technologiques et numériques bouleversent l'industrie. Dans ce contexte, les entreprises sont amenées à transformer leur fonctionnement. L'impact des évolutions sur le travail et son organisation, les compétences, les métiers, et les relations socioprofessionnelles est réel. Il ne doit pas être occulté.

Les projets de transformation sont souvent centrés sur le volet technique, ils ne prennent pas suffisamment en compte le volet socio-organisationnel du changement. Les collaborateurs directement concernés n'y sont que trop rarement ou tardivement associés. Cela peut aboutir à de coûteux ajustements a posteriori, des tensions au sein de l'entreprise et au final, limiter la performance attendue des projets.

À l'inverse, s'appuyer sur l'expérience des salariés pour bien comprendre leurs besoins permet de mieux appréhender les changements et ainsi de créer les conditions d'une meilleure appropriation. Une opportunité pour améliorer les conditions de travail.

À travers ses interventions dans le cadre de l'action *Industrie du Futur*, l'Aract vise à aider les entreprises dans leur conduite de projets de transformation. Anticiper et mettre en place des démarches participatives, deux leviers pour améliorer la Qualité de Vie au Travail et réussir les changements.

17,3 %

d'emplois industriels en BFC

source : Insee Flash n°22 avril 2015

60 %

de hausse

des acquisitions de robots

en France entre 2010 et 2017

source : La Fabrique de l'industrie - 2018

375 millions de travailleurs

impactés par l'automatisation

devront changer de métier

d'ici 12 ans

source : Etude McKinsey décembre 2017



GUYON VILLEMAGNE,

Entreprise libérée, terreau fertile à la QVT

Guyon Villemagne, spécialiste de l'installation électrique, compte 26 salariés. Lorsqu'il reprend l'entreprise en 2012, Axel Villemagne souhaite mettre en place un management différent de celui qu'il a connu en tant que salarié. Il se dirige vers l'entreprise libérée.



La première étape, formaliser avec les salariés les valeurs socles de l'entreprise. La confiance étant l'une de ces valeurs, le dirigeant favorise grandement l'autonomie et la responsabilité. Il permet entre autres aux collaborateurs de décider eux-mêmes de leurs horaires de travail, en lien avec l'activité à réaliser.

L'organigramme est circulaire, le dirigeant est en son centre, et au service du personnel. Une fonction est dédiée au bien-être des salariés. L'animatrice du bien-être veille à ce que chaque personne puisse exercer au mieux son activité. Elle organise une collation matinale, où les salariés itinérants peuvent se rencontrer. Les collaborateurs participent aux inaugurations de chantiers. Ils peuvent ainsi voir le résultat de leur travail.

Au final, un faible absentéisme, un chiffre d'affaires et un effectif qui ont doublé.

Un bilan positif sous conditions : volonté forte du dirigeant, vision partagée, cohérence entre valeurs et actions, reconnaissance des personnes et accompagnement dans l'évolution de leurs missions.

Plus d'infos : rallynov.fr

ADOMIPREV* Prévention des risques professionnels pour les acteurs du domicile

De nombreuses ressources existent sur la thématique de la prévention des risques professionnels dans le secteur de l'aide à domicile. Cependant elles ne sont pas facilement accessibles aux principaux intéressés, à savoir les salariés de ce secteur. Le site adomiprev.fr, à l'accès simple et intuitif, propose une sélection d'outils pour mieux prévenir l'usure professionnelle et améliorer les conditions de travail.

QVT, prévention des risques : des enjeux clés pour le secteur

Les salariés du secteur de l'aide à domicile sont très fortement impactés par leurs conditions de travail (45 % de hausse des accidents de travail de 2007 à 2017 - Source Cnam L'essentiel 2016 Santé et sécurité au travail - sept. 2017).

Adomiprev a l'ambition de proposer des solutions concrètes pour éviter des situations à risque en matière de gestes et postures, de chutes, de trajets ou encore d'organisation.

Cet outil de prévention primaire doit favoriser la préservation de la santé des acteurs du domicile et l'amélioration de leurs conditions de travail. Deux facteurs essentiels pour la QVT, la qualité de service et la performance des structures.

1^{er} Forum dédié aux acteurs du domicile

Pour donner une véritable impulsion à cet outil, un premier forum de présentation a eu lieu le mardi 20 novembre en continu au Palais des Congrès de Dijon. Cette manifestation s'adressait principalement aux aides à domicile, AVS, encadrants des structures de service à la personne, particuliers employeurs, en un mot à tous les acteurs du domicile.

Parcours en 5 étapes

Les participants ont pu profiter d'un parcours ludique et interactif. À travers cinq espaces dédiés, ils ont pu tester leurs connaissances, visionner des vidéos, participer à un serious game et repartir avec la webkey *Adomiprev*.

Prochain évènement

Une nouvelle édition du *Forum Adomiprev* aura lieu à Besançon au cours du dernier trimestre 2019. Nous vous y donnons rendez-vous dès à présent !

* *Projet inscrit dans l'accord cadre acteurs du domicile. Action financée par la Direccte Bourgogne-Franche-Comté*



Forum Adomiprev - 20 nov. 2018

156
participants
au Forum de Dijon

25 outils
disponibles sur
adomiprev.fr

54 000
salariés en BFC dans le
secteur **Service à la personne**
(accord cadre acteurs du domicile - 2017)

QUOI DE NEUF ?

mardi 5 mars

MATINALE - 9 h/11 h

Recruter, Motiver, Fidéliser :

la place de la QVT

Partenariat Apec - Aract

Dans les locaux de l'Apec

à Besançon

contact :

c.aymonier@anact.fr

2^e trimestre 2019

QVT, de quoi parle t-on ?

2 h pour sensibiliser

Deux rdv organisés par

Harmonie Mutuelle et Aract BFC

À destination de FO 39 et Medef FC

contact :

v.grillet@anact.fr

2019

Rally'nov

Deux actions collectives

« **Organisations participatives** »

3 journées en avril, mai et juillet

« **L'innovation dans les temps et les espaces de travail** »

3 journées

en mai, juin et septembre

contact :

k.hubert@anact.fr

Industrie du futur

à destination des entreprises

Appuis pour intégrer le facteur

humain dans les **projets**

de transformation

De 1 demi-journée à 15 jours

contact :

s.boudailler@anact.fr



BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Siège social

8 rond-point de la Nation

21000 DIJON

Tél. 03 80 50 99 86

Site de Besançon

8 rue Alfred de Vigny

25000 BESANÇON

Tél. 03 81 25 52 80

info.aractbfc@anact.fr

bourgognefranchecomte.aract.fr

Publication orchestrée par l'équipe de l'Aract Bourgogne-Franche-Comté Aménagée par Lydie Auger